



**Débat
Public
Projet
Penly 3**

cahier d'acteurs n°18

Le débat public sur l'EPR à Penly a lieu dans un contexte mondial marqué par les changements climatiques en cours, par la raréfaction des ressources pétrolières et par la volonté de très nombreux Etats de développer leurs capacités nucléaires civiles pour répondre aux besoins croissants en matière d'énergie. La crise du système capitaliste qui ébranle l'ensemble de la planète, et plus particulièrement les pays de l'Union Européenne, est un élément déterminant de notre réflexion.

En France, l'EPR doit s'inscrire dans la perspective du renouvellement du

parc nucléaire français avec l'objectif d'assurer la production d'électricité répondant aux besoins de notre pays et garantissant son indépendance énergétique. Dans les prochaines années, l'indépendance énergétique européenne va en effet passer sous les 30%.

Le débat ne peut se limiter à quelques spécialistes, lobbies ou associations. Il concerne l'ensemble de la population et doit permettre la participation du plus grand nombre de citoyens, lesquels doivent peser dans les choix. C'est le sens de la contribution du Parti communiste français.



PCF 76

33, place du Général de Gaulle
76000 ROUEN
Tel : 02 35 07 89 80
www.pcf76.fr

PCF Dieppe

27 rue des Maillots
76201 DIEPPE Cedex BP 24
Tel : 02 35 84 10 77
pcfdieppe.over-blog.fr

Répondre aux besoins en matière d'énergie en luttant contre la production de gaz à effet de serre.

La filière nucléaire a permis à notre pays de fournir une électricité parmi les moins chères des pays développés et elle permet à la France de produire beaucoup moins de Gaz à effet de serre (G.E.S) que des pays comme l'Allemagne, le Danemark, ... qui ont privilégié les centrales thermiques.

L'utilisation d'énergie fossile (charbon, pétrole, gaz) dégagent du gaz à effet de serre et représentent 85% du bilan énergétique mondial.

Les besoins en énergie sont considérables pour répondre aux besoins humains de par le monde et aux nécessités de l'activité économique. Deux milliards d'individus à travers la planète sont en effet encore privés d'énergie.

Tarifs Electricité comparés. Base 100 pour la France	
France	100
Pays-Bas	138,95
Suède	118,71
Allemagne	142,11
Belgique	164,11
Danemark	128,98
Italie	181,40

La Loi NOME va contraindre EDF à vendre 25% de sa production d'énergie nucléaire à ses concurrents. La raison : le marché concurrentiel ne permet pas aux opérateurs privés de proposer des tarifs attractifs. Cette énergie est produite grâce à des emprunts souscrits par EDF, garantis par l'Etat et remboursés par les usagers et leurs factures. Cette loi constitue une nouvelle étape dans le processus de libéralisation du secteur de l'énergie. Elle prépare une future augmentation du prix de l'électricité qui sera supportée par les usagers (qu'ils soient domestiques ou industriels). C'est un véritable Hold-up.

La France n'est pas épargnée et les inégalités d'accès à l'énergie se creusent entre les Français. Cela se traduit par des coupures (par défaut du réseau ou pour des impayés), des logements mal chauffés... Les communistes défendent, depuis longtemps, le droit à l'énergie et condamnent par conséquent les coupures pour cause de pauvreté. Au même titre que l'eau, l'énergie est aussi un enjeu pour le devenir pacifique et durable de l'humanité.

Développer la recherche et diversifier la production énergétique

En l'état actuel des connaissances et des délais nécessaires à la mise en œuvre de technologies nouvelles, le recours à l'énergie nucléaire (fission) est incontournable au sein d'un mix-énergétique comprenant d'autres formes de productions énergétiques : hydro-électrique, éolien pour les territoires enclavés ou difficiles à connecter sur les grands réseaux de transport, photovoltaïques, géothermique, et agro-bio(masse), à conditions de ne pas créer de déséquilibre avec les productions alimentaires nécessaires.

Il est urgent d'élaborer un programme de recherche sur les déchets associant EDF, AREVA, le Commissariat à l'Energie Atomique, l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs, et de lui accorder une orientation et un financement concret.

Des efforts continus doivent être faits pour l'arrivée des réacteurs de 4^{ème} génération. Nous souhaitons une information précise sur l'évolution du programme ITER.

Sans oublier l'indispensable recherche d'une amélioration de l'efficacité énergétique des activités humaines (ou autrement dit : chasse au gaspillage) et la réalisation d'un bilan national des économies d'énergie possible.

La mise en place d'un nouveau mode de croissance et de développement dégagé des contraintes du productivisme et de la course à la rentabilité financière reste notre objectif.

L'énergie, un bien public

Depuis 1992 et le Traité de Maastricht, les différentes étapes de la construction européenne, conformément aux politiques libérales, ont abordé la politique énergétique à contresens des motivations de la création d'EDF-GDF au sortir de la guerre, en 1946. La vision à court terme, motivée par la recherche de rentabilité, conduit à considérer l'électricité comme

une marchandise comme les autres. C'est un produit vital ! Aussi, défendons-nous la nécessité de coopération et de partenariats dans l'intérêt général.

L'annonce de l'entrée d'opérateurs privés suscite des craintes, des oppositions. C'est encore plus vrai concernant la technologie nucléaire. **La confiance accordée par les**

Français dans le nucléaire tient pour beaucoup dans la maîtrise publique totale sur la filière nucléaire civile de production d'électricité.

La décision de placer l'EPR de Penly sous maîtrise totale d'EDF est une première étape dans ce combat.

Par et pour les citoyens.

Cela passe par 2 principes essentiels :

- Démocratie et maîtrise sociale du progrès scientifique, c'est-à-dire par les citoyens, les élus et les travailleurs. Cela implique la notion de transparence. Ce qui va à l'encontre du fanatisme dont certains font preuve sur ce sujet. L'association au débat et aux prises de décisions des citoyens (au travers de leurs élus et des associations) et des salariés de la filière est incontournable. Il est évident que le cadre d'un service public favorise cette intervention citoyenne.

Cette idée rejoint la proposition du PCF de développer de nouveaux pouvoirs d'intervention des représentants syndicaux et élus au sein des entreprises, du chantier à l'exploitation.

- Maîtrise publique de la filière nucléaire : l'ensemble du processus de production d'énergie nucléaire doit être sous contrôle des citoyens : recherche – extraction – développement – exploitation - cycle du combustible - gestion du déchet – recyclage - expertise.

Organisation de la filière nucléaire.

Un **pôle public de l'énergie est indispensable** si l'on veut associer la population, limiter et maîtriser les

risques. Il permettrait de se dégager des contraintes de rentabilité à court terme exigées par les marchés financiers et d'être compatible avec la longueur du cycle technique (proche du siècle entre le début de la construction et la fin du démantèlement d'une installation). Cette rentabilité à court terme, imposée par les marchés financiers, pousse l'ensemble des industriels à ne pas accorder les ressources financières nécessaires.

Nous considérons que c'est une des causes principales des difficultés observées sur le chantier de Flamanville. Il est nécessaire que celui de Penly se déroule sur de meilleures bases.

Nous demandons un bilan précis du suivi (technique, économique, social, délais, etc) des chantiers finlandais et de Flamanville.

Composé d'entreprises **100% publiques** (EDF, AREVA, CEA, ANDRA), ce pôle public de l'énergie favoriserait les synergies, de l'aval en amont du cycle. Sous contrôle de la nation et de ses citoyens, ce pôle public permettrait les coopérations industrielles et internationales dans l'intérêt de tous les peuples, ainsi que la cohérence de l'ensemble de la filière. Il intégrerait également les autres sources de production électrique (centrales thermiques, barrages, éoliennes,...) dirigeant le développement, l'implantation, l'exploitation, le démantèlement.

Un opérateur unique doit être nommé, il s'agit d'Electricité De France, opérateur public historique.

L'institut de Recherche sur la Sûreté Nucléaire (IRSN) doit avoir les moyens humains et matériels pour jouer totalement son rôle de recherche et d'expertise dans les domaines de la sûreté et de la radioprotection des Hommes et des écosystèmes. Il doit être le support technique essentiel de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN). L'indépendance de cette dernière doit être réaffirmée.

Constituer un consortium d'entreprises françaises créant ainsi un axe de coopération des opérateurs de pôle public et d'acteurs industriels (Alstom, GDF-SUEZ, Dalkia, etc). L'objectif étant de rassembler les compétences et de coopérer dans ce domaine stratégique, tout en préservant la maîtrise publique.

Dépasser la concurrence absurde organisée au niveau de l'Union Européenne et **création d'une Agence Européenne de l'Energie**. Il faut en finir avec la guerre économique que se livrent les opérateurs au détriment du service rendu aux usagers : le rachat d'opérateur est préféré à l'entretien et au développement des installations et réseaux existants.

La pertinence du site de Penly



Le choix du site de Penly pour établir le deuxième EPR en France a été réclamé et

obtenu avec le concours de personnalités comme Sébastien JUMEL, Maire de Dieppe, vice-président du Département de Seine-Maritime, Antoine Rufenacht, Maire du Havre, ou Sandrine HUREL, Députée de Seine-Maritime, conseillère générale, ainsi que du monde syndical et économique, représentant une majorité d'opinions.

Le Président de la République a annoncé qu'il privilégiait ce site pour la construction de l'EPR 2-Penly 3. Ce site était, dès son origine, prévu pour accueillir de nouvelles tranches de production et sa pertinence avait déjà été démontrée au moment du débat sur l'EPR 1, aujourd'hui en construction à Flamanville, dans la Manche.

Du chantier à la production, l'exigence sociale

La spécificité du nucléaire est contradictoire avec la recherche du profit à court terme et impose de nouvelles pratiques en la matière. L'exemplarité doit être de rigueur. Les salariés, plus particulièrement les sous-traitants, sont trop souvent considérés comme la variable d'ajustement afin de répondre aux appels d'offre. Leurs conditions de travail sont pourtant un élément déterminant dans la sûreté des installations.

Aussi, un cahier des charges du mieux-

disant social, garantissant un haut niveau de garanties sociales, de sécurité, de formation, de suivi médical doit être rédigé et mis en oeuvre.

De même, le défi scientifique et technologique nécessite un véritable développement des carrières et de la formation, en opposition au recours excessif aux entreprises extérieures à l'exploitant principal (EDF). **Il est impératif de limiter la sous-traitance afin d'éviter toute dilution des responsabilités.** EDF doit proposer l'embauche aux salariés

prestataires et réintégrer une partie des activités, en particulier la réalisation de la maintenance de l'ensemble du matériel important pour la sûreté (IPS).

Ces éléments intègrent une refonte en profondeur de l'organisation du travail dans cette industrie afin de renforcer la sûreté. Le rôle des CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et de leurs membres doit être revulorisé.

Emplois / formations, aménagement du territoire

Depuis plus de 20 ans, notre département accueille deux sites de production d'énergie nucléaire (Paluel et Penly). Nombreux sont les habitants de Seine-Maritime qui travaillent dans ces centrales ou vivent aux abords de celles-ci.

■ Un projet tel que l'EPR à Penly représente une opportunité pour les territoires concernés, frappés par la casse industrielle et les destructions d'emplois. Du chantier (≈ 3.000) à l'exploitation (≈ 300), ce sont des milliers d'emplois et de salariés qui sont concernés. C'est l'occasion pour des centaines de salariés d'acquérir une formation et une expérience valorisante. Des engagements précis doivent être pris sur l'embauche de personnels locaux, départementaux et régionaux.

→ **développer les formations post-bac au nord du département (sur les lycées Neruda et Emulation de Dieppe par exemple). Ce doit être l'occasion de créer une école d'ingénieurs sur ce territoire en partenariat avec EDF.**

■ Flamanville, Paluel, Penly, Gravelines, Angleterre : Dieppe "centre d'énergie nucléaire".

→ **associer la formation supérieure à un laboratoire décentralisé pour constituer un pôle énergétique.**

■ Former et préparer un bassin d'emploi à l'arrivée de l'EPR, c'est lutter contre le dumping-social, trop souvent constaté lors des chantiers de cette importance.

→ **Favoriser l'implication d'entreprises locales et régionales, notamment du BTP.**

→ **Coordonner les différentes actions de formation : Pôle Emploi, Maisons de l'emploi, plan régional de formation.**

■ Il faut convertir cette opportunité en valeur ajoutée pour les territoires. Le désengagement de l'état conduit à une désertion du Nord du Département.

→ **Logements/capacités hôtelières, routes (RN 27, ...), voies ferrées (transports voyageurs et matériaux), équipements portuaires (arrivées des gros colis) doivent être boostés à cette occasion.**

■ Il faut anticiper l'arrivée des salariés de ce futur chantier ainsi que leurs conditions de vie et de travail. Les services

et bâtiments publics doivent être adaptés à l'accueil de ces usagers supplémentaires (hôpitaux, pompiers, sous-préfecture, culture, loisirs...).

→ **Suppression de la Taxe professionnelle = 18 millions d'euros en moins pour nos collectivités rien que pour la centrale de Penly. Nous demandons que cette somme vienne compléter l'attribution de crédits Grand Chantier.**